



Meudon, le 21 janvier 2010

Monsieur Eric BESSON
Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale
et du développement solidaire
101, rue de Grenelle
75700 PARIS

Fax : 01-77-72-61-30

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous attirons votre attention sur l'urgence de la situation dans laquelle se trouve Achraf El Ouanzi et nous vous demandons d'intervenir dans les plus brefs délais afin que cet étudiant, menacé d'expulsion, soit libéré et qu'il puisse poursuivre sereinement ses études en France.

En effet, Achraf El Ouanzi est un étudiant d'origine marocaine en L3 de Mathématiques à l'université Paris-Sud 11. Il réside sur le sol français depuis 2003. Achraf n'a plus ses papiers en règle depuis 2007 car le préfet a jugé que ses ressources financières étaient insuffisantes. De nombreuses lettres de la communauté universitaire soutiennent cet étudiant.

Malgré les promesses d'embauche et le certificat d'hébergement, lesquels attestent qu'Achraf El Ouanzi a bel et bien les moyens matériels et le soutien de son entourage pour continuer à vivre en France dans des conditions plus que suffisantes, le Tribunal administratif n'a cependant pas annulé l'APRF dans son jugement du mercredi 20 janvier (d'après les informations fournies à son avocate téléphoniquement).

Nous nous indignons vivement de la situation dans laquelle se retrouve, à ce jour, Achraf El Ouanzi, retenu au CRA de Palaiseau, et victime d'une politique de contrôle de l'immigration aveugle et inhumaine.

Le SNCS et le SNESUP s'associent à tous les soutiens qui se sont déclarés autour d'Achraf El Ouanzi et exigent sa libération immédiate ainsi que sa régularisation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération.

Patrick MONFORT
Secrétaire général du SNCS-FSU

Stéphane TASSEL
Secrétaire général du SNESUP-FSU

Copies : Madame la Ministre de l'ESR
Monsieur le Préfet de l'Essonne